

BO N°45 du 6 novembre 2020

COMMUNE DE RIDDES

Mise à l'enquête publique

L'Administration communale de Riddes soumet à l'enquête publique la (les) demande(s) présentée(s) par :

Requérant: Sophie Minguely, Case postale 46, Impasse des Planches 4, 1918 La Tzoumaz
Situation : Parcelle(s) 8753, folio 27, lieu-dit Les Planches à 1918 La Tzoumaz
Située en zone à bâtir : T3, petits chalets
Coordonnées : 2'583'882 / 1'111'950
Propriétaire : Nicolas Benoit, Case postale 46, Impasse des Planches 4, 1918 La Tzoumaz
Objet : Agrandissement du chalet existant et construction d'un couvert à véhicule en dérogation de la zone réservée décidée le 5 septembre 2019

Requérant: Monnet Sports, CP 193, 1918 La Tzoumaz
Situation : Parcelle(s) 9718, folio 20, lieu-dit La Tsoume à 1918 La Tzoumaz
Située en zone à bâtir : T1, grands chalets
Coordonnées : 2'584'181 / 1'110'370
Propriétaire : Commune de Riddes, Rue du Village 2, 1908 Riddes
Objet : Pose d'un panneau publicitaire, demande à posteriori

Requérant: Roduit & Bajrami Sàrl, c/o Fitim Bajrami, Rue Centrale 23, 1955 Chamoson
Situation : Parcelle(s) 1170, folio 15, lieu-dit La Cour à 1908 Riddes
Située en zone à bâtir : R3, villas
Coordonnées : 2'583'096 / 1'113'278
Propriétaire : Miroslav Stojanovic, Route Cantonale 5, 1908 Riddes
Auteur des plans : 3D Deborah Duc Design SA, Avenue de Tourbillon 43, 1950 Sion
Objet : Rénovation du bâtiment existant avec création de nouveaux logements

Requérants: Isadora et Stéphane Perroud, Rue du Château 19, 1627 Vaulruz
Patrik Crettaz, Rue de Combremont 9, 1908 Riddes
Situation : Parcelle(s) 162, folio 6, lieu-dit Combremont à 1908 Riddes
Située en zone à bâtir : R3, villas
Coordonnées : 2'583'404 / 1'113'462
Propriétaires : Isadora Perroud, Rue du Château 19, 1627 Vaulruz
Patrik Crettaz, Rue de Combremont 9, 1908 Riddes
Auteur des plans : CPJ Architecture SA, Rue de l'Eglise 27, 1926 Fully
Objet : Agrandissement et transformation de la maison existante et création d'un couvert à voiture

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du Service des constructions ou par e-mail constructions@riddes.ch. Les observations et oppositions (motivées) devront être adressées au Conseil communal dans un délai de trente jours dès la présente publication.